



LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DU COVID 19 EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Ardoino, leom - O. Fagnot, Isee

Une crise inédite, avec un impact immédiat conséquent et des effets induits à venir incertains

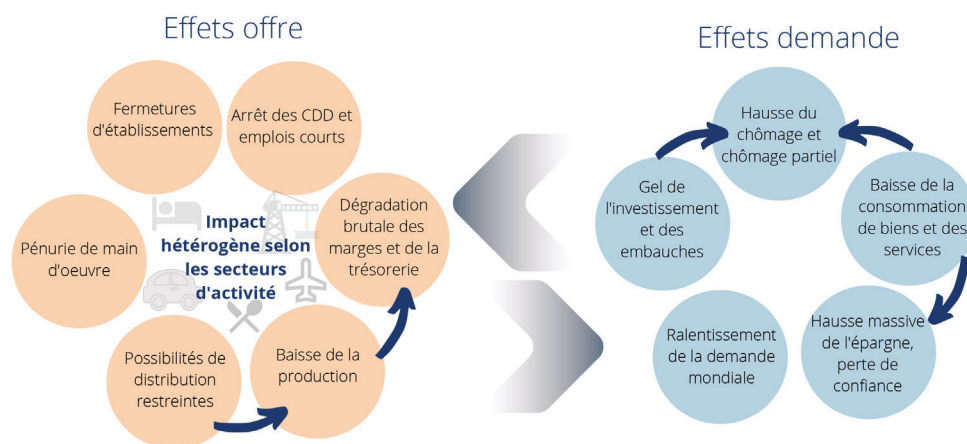
L'ampleur de la crise Covid 19 sur le plan sanitaire et économique est encore incertaine et dépendra très largement de sa durée (localement et au niveau mondial). La période, inédite, de confinement provoque des effets directs et immédiats de pertes (création de valeur qui ne pourra plus avoir lieu), qui peuvent être évalués à ce stade dans une fourchette de 2,9 à 4,5 points du produit intérieur brut (PIB) annuel pour le mois de confinement qu'a connu la Nouvelle-Calédonie, le scénario privilégié se situant à 3,6 points (cf. encadré méthodologique).

Des effets induits perdureront pendant la période post confinement. Le retour à la « normale » (taux d'activité à 100 % dans tous les secteurs, avec ou sans rattrapage de la perte du mois de confinement) sera probablement progressif du fait de l'interconnexion entre secteurs et filières, au niveau local mais aussi sur le plan international. Dans ce processus, propre à chaque territoire, l'efficacité des mesures de soutien déployées (budgétaires et monétaires), mais aussi les caractéristiques structurelles de l'économie et les comportements des différents agents économiques ont une importance toute particulière.

Cette crise sans précédent de par sa brutalité et sa nature touchant à la fois l'offre et la demande, aura des conséquences immédiates et durables sur le tissu économique et les finances publiques. Elle intervient par ailleurs alors que l'économie calédonienne est installée depuis plusieurs années dans une trajectoire de croissance ralentie¹, qui se caractérisait par un effritement des fondamentaux des entreprises (détérioration de leur situation financière, plus grande vulnérabilité), mais aussi des ménages (faible création d'emplois, consommation molle), et des finances publiques (recettes stagnantes, déséquilibre des comptes sociaux).

Une crise inédite : un choc de l'offre et de la demande immédiat pendant la période de confinement

La crise du Covid 19, constitue un choc exogène et transitoire qui bouleverse à la fois l'offre et la demande. Les mesures exceptionnelles de confinement décidées par le gouvernement² et le haut commissariat pour combattre l'épidémie et éviter une crise sanitaire grave, induisent un arrêt de la production dans certains secteurs (notamment tertiaires : tourisme, hôtels, restauration, transports, loisirs, ...), et un mode dégradé, voire très dégradé dans d'autres secteurs qui ne fonctionnent que partiellement du fait de la chute de la demande et/ou d'une chaîne perturbée (BTP, industrie, commerces...). D'autres secteurs sont plus épargnés (pharmacies, agroalimentaire, services financiers, agriculture...). Ces mesures induisent également une chute de la consommation (épargne « forcée ») de biens et services qui, par ricochet, impacte l'offre. Face à ce choc brutal, la trésorerie et la masse salariale sont directement touchées, entraînant des risques d'effets boule de neige néfastes.

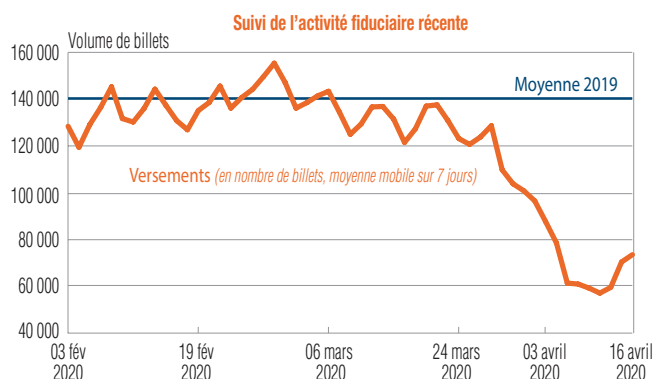


Source : Cerom

¹ Synthèse annuelle 2019 : https://www.ieom.fr/IMG/pdf/synthese_economie_de_la_nouvelle-caledonie_en_2019.pdf ;

² Lien vers listes des secteurs arrêtés ou autorisés : <http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Actualites/COVID-19/Covid-19-infos-pratiques/Maintien-des-activites-economiques-autorisees>

La chute des flux de billets au guichet de l'IEOM, de l'ordre de 60 % pour les versements (remises des recettes par les commerçants), traduit la contraction des échanges pendant cette période de confinement, notamment sur la première quinzaine (et même si les autres moyens de paiement ont pu se substituer pour partie).



Le choc direct du mois de confinement peut être estimé³ dans une fourchette de 2,9 à 4,5 pts de PIB annuel

Ainsi pendant la période de confinement, sur la base d'hypothèses de taux d'activité dans chaque secteur et dans chaque branche (cf. méthodologie), l'économie calédonienne fonctionnerait de 35 à 91 % de ses capacités « normales » et perdrait entre 27,6 et 41,9 milliards de F.CFP, soit entre 2,9 et 4,5 points⁴ de PIB. Selon le scénario médian, le taux d'activité moyen serait de 56 % et la croissance annuelle du PIB 2020 serait alors inférieure de 3,6 points à ce qu'elle aurait été si cette crise sanitaire n'avait pas existé. L'essentiel de ces pertes, mais pas la totalité, ne pourront certainement pas être rattrapées.

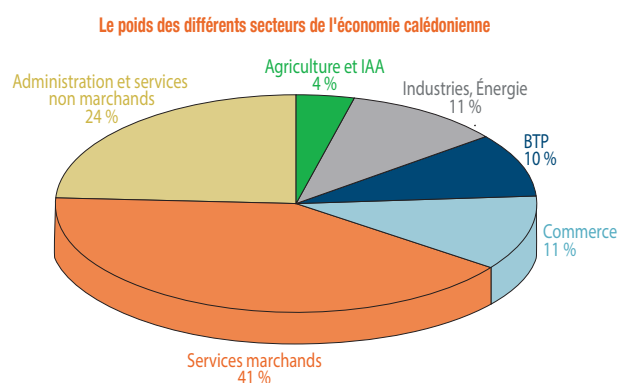
Branche	Taux d'activité durant le mois de confinement (%)	Perte sèche pour le mois de confinement (milliards de F.CFP)
Agriculture et IAA	78	0,4 à 1
Construction	35	4,1 à 5,6
Industrie, Énergie	56	2,8 à 4,5
Commerce	43	4 à 5,8
Services marchands	43	15,1 à 21,5
Administration et services non marchands	91	1 à 3,5
Ensemble de l'économie	56	27,6 à 41,9

Source : Isee, Comptes économiques, Cerom

Des caractéristiques structurelles sources de résiliences mais aussi de vulnérabilités face à cette crise...

D'un point de vue de la structure sectorielle de l'économie, le poids relativement important des **administrations publiques et des services non marchands** (24 % de la valeur ajoutée - VA) exerce un rôle d'amortisseur, cette branche d'activités est restée en grande partie épargnée par la crise, leur valorisation se faisant à travers la masse salariale.

En dehors de ces activités « abritées », l'économie calédonienne est prédominée par les **services**, dont plusieurs branches sont directement et totalement paralysées par la crise (transport aérien, tourisme, hôtellerie...) et dont les perspectives de redémarrage rapides sont les plus compromises. Pour autant, parmi ces services, certains ont poursuivi leur activité (numérique, secteur bancaire et financier, pharmacies...) et d'autres ont adapté leur mode de production (ventes à emporter...). Enfin, le secteur de l'industrie, secteur moins touché par cette crise (tout au moins directement), représente une contribution à la création de richesse plus importante que dans la plupart des autres territoires (11 % de la VA de la Nouvelle-Calédonie, contre 3 % à titre d'exemple en Polynésie française).



La spécialisation de l'économie sur le **secteur du Nickel** et de la mine, donne une nouvelle fois à ces activités un rôle déterminant : le secteur peut tout autant être un vecteur de résilience que d'aggravation. Ces activités ne sont pas à l'arrêt forcé mais sont indirectement affectées : production contrainte par des problèmes de débouchés, des problèmes d'approvisionnement parfois paralysants, des mouvements sociaux, absentéisme. La baisse des cours aura, sauf rebond, un effet négatif sur la situation financière des métallurgistes déjà particulièrement dégradée depuis des années. Toutefois, les cours ne se sont pas effondrés au regard des autres matières premières comme le pétrole (-15,6 % pour le Nickel par rapport à la moyenne 2019 et -55,8 % pour le Pétrole, cours au 17 avril), et le possible redémarrage de la Chine (1^{er} client de la NC) pourrait à nouveau soutenir la demande et le secteur.

Enfin, la capacité du **secteur bancaire** calédonien à accompagner les mesures de soutien s'avère un pilier crucial pour assurer l'efficacité de ces mesures et atténuer la dégradation de la conjoncture. Il est lui-même soutenu par un assouplissement monétaire destiné à fournir de la liquidité aux établissements de crédits (afin qu'ils puissent à leur tour favoriser les conditions de financement des agents économiques). Toutefois, là encore le secteur pourrait subir d'éventuelles conséquences qu'il conviendra d'apprécier (augmentation des risques de contrepartie et ralentissement de la demande de crédits), alors même que son modèle traditionnel était en pleine mutation⁵ (avec un effritement de ses performances déjà observé).

³ Cette extrapolation de la perte instantanée d'activité du PIB ne doit pas être comprise comme une prévision mais comme une équivalence comptable. Elle n'intègre pas les effets multiplicateurs qui s'agrégeront dans le futur.

⁴ Cette estimation en poids dans le PIB n'est pas à confondre avec une estimation de la croissance en 2020, puisque l'économie n'est pas partie de zéro et que des effets induits et de rattrapage vont se dérouler.

⁵ Lien vers la note de modèle bancaire : <https://www.ieom.fr/nouvelle-caledonie/publications/etudes-thematiques/article/le-systeme-bancaire-caledonien-entre-maturite-et-modernisation>

... en comparaison avec d'autres territoires

Comparativement à d'autres territoires ultra-marins, la Nouvelle-Calédonie présente ainsi certains points de résilience du fait de sa structure sectorielle. Le **secteur du tourisme** par exemple, bien qu'il constitue un axe de développement à fort potentiel, est encore relativement modeste en Nouvelle-Calédonie (notamment pour sa partie clientèle étrangère), avec un solde de la balance des services « voyages » quasi nul (+0,9 milliard contre +47 milliards de F.CFP en Polynésie française en 2018).

Le secteur, à l'arrêt pendant le confinement, pourrait durablement être affecté par une reprise très lente du tourisme international et peut-être même par un changement en profondeur des comportements, mais il pourrait bénéficier d'un report des dépenses des résidents calédoniens (déjà majoritaires) sur les infrastructures locales, dans un contexte d'une mobilité internationale assez durablement limitée (et dans l'hypothèse d'un déconfinement total durable).

En revanche, l'« **amortisseur** » joué par les administrations et les services non marchands est moindre que dans les autres territoires ultra-marins où leur poids est plus élevé (autour de 38 %), ce qui rend la Nouvelle-Calédonie comparativement plus exposée. Par ailleurs, l'économie calédonienne est une économie relativement ouverte au regard de l'importance de ses échanges, notamment de ses importations (314 milliards de F.CFP en 2019, plus de 60 % plus élevées que celles de la Polynésie française en raison des importations d'intrants pour les usines nickel), mais aussi de ses exportations (178 milliards de F.CFP, 14 fois le montant de celles de la Polynésie française). Elle est donc particulièrement sensible au risque de tensions sur la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'aux possibles pressions sur les prix (hausse coût des transports, rupture) ou encore à des débouchés paralysés par le contexte mondial. La chute des cours des matières premières, notamment du pétrole, malgré la baisse de l'euro (donc du F.CFP) exerce cependant un effet favorable pour les coûts de production et le pouvoir d'achat des ménages.

Des mesures exceptionnelles de soutien

Face à ce double choc pour l'économie, et dans un contexte économique déjà fragile, le gouvernement et l'État ont mis en place des mesures de soutien massives⁶ afin d'amortir les impacts de cette crise pour les entreprises

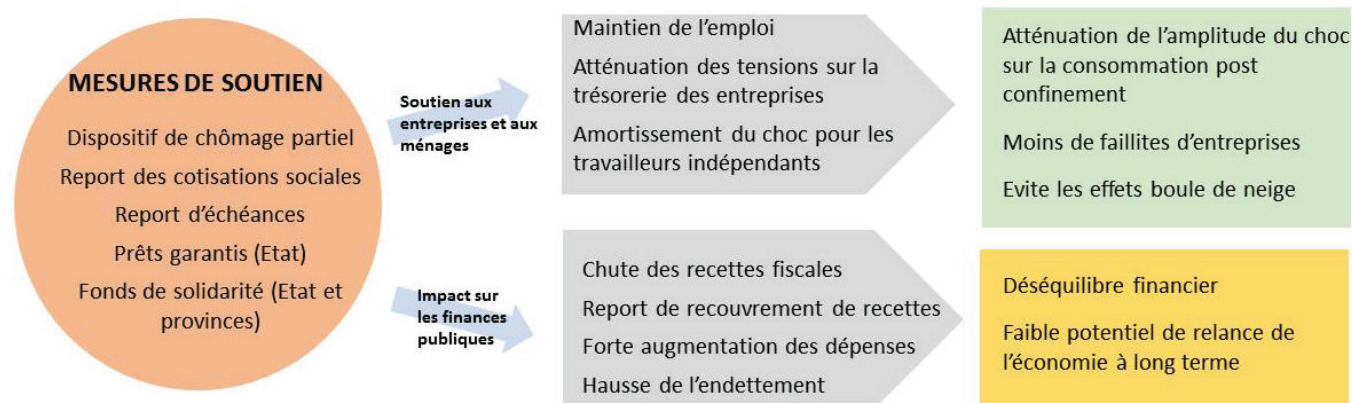
et les ménages et d'éviter que l'économie calédonienne ne s'enferme dans une spirale récessionniste. Ainsi la mise en place d'un dispositif de chômage partiel, la possibilité de reporter les échéances d'emprunt, le paiement des cotisations sociales ou les obligations fiscales, les prêts garantis par l'État (PGE) et le fond de solidarité notamment visent à éviter des faillites et des licenciements en cascade, en activant au maximum les leviers budgétaires et financiers du territoire.

Dans ce cadre, si la solidarité nationale (fonds de solidarité, dispositif de PGE, prêt de financement de 28,5 milliards de F.CFP garanti par l'État et distribué par l'AFD) joue un rôle prépondérant, ce sont aussi les finances publiques du territoire qui devront absorber pour partie la crise, en supportant une part de l'impact de la sphère privée. Elles vont ainsi devoir faire face à un triple choc : chute des recettes liée au choc conjoncturel immédiat précédemment décrit (baisse des taxes liées à la production, à la consommation...), recouvrement des recettes décalé dans le cadre des reports de cotisations (impact sur la trésorerie), et d'importantes dépenses supplémentaires directes (dispositifs de chômage partiel, coûts liés aux mises en quatorzaine et aux rapatriements des ressortissants calédoniens...) et indirectes (hausse de l'endettement notamment à travers le prêt de l'État, soutiens financiers des participations publiques dans l'économie). Alors que les marges de manœuvre d'avant crise étaient très faibles, cela impactera donc vraisemblablement durablement les déséquilibres financiers publics, avec un probable effet négatif sur le potentiel de l'économie des prochaines années.

Enfin, le Conseil de surveillance de l'IEOM a adopté le 17 avril un ensemble de mesures de politique monétaire⁷ en faveur de la liquidité des banques du Pacifique. Ces mesures permettront aux banques de préserver la fluidité de leur offre de crédit au bénéfice des ménages et des entreprises. Avec ces décisions l'IEOM aura ainsi porté à court terme de 30 à 80 milliards de F.CFP ses lignes de refinancement en faveur du secteur bancaire.

Des effets induits à venir incertains

Des ajustements conjoncturels prendront inévitablement place courant 2020, même si une partie des défaillances aura été amortie par les mesures de soutien. L'étendue et la profondeur des effets induits, donc le profil de la reprise, sont encore inconnues. Elles dépendront notamment



Source : Cerom

⁶ Lien vers mesures de soutiens : <http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Actualites/COVID-19/Mesures-de-soutien-aux-entreprises>

⁷ Lien vers communiqué : <https://www.ieom.fr/ieom/>

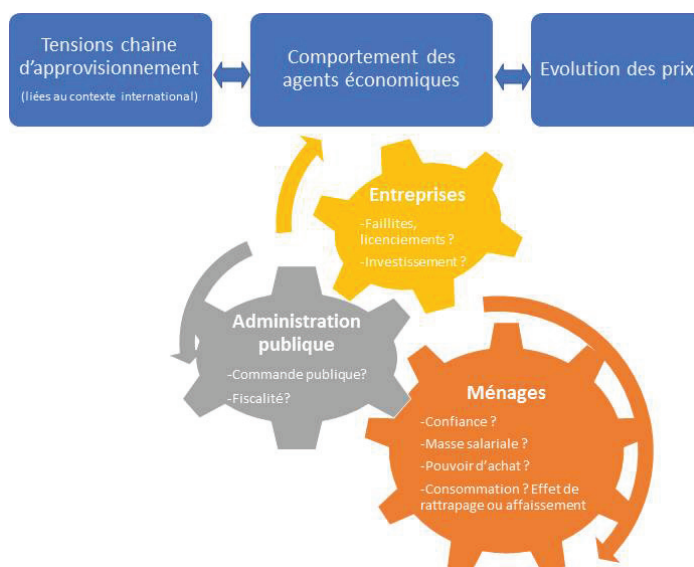
des tensions sur la chaîne d'approvisionnement, de l'évolution des prix, ainsi que des comportements (donc des fondamentaux et de la psychologie) des différents agents économiques après le confinement.

Ainsi, concernant les agents économiques, la consommation des ménages, qui pèse pour près de deux tiers du PIB, sera une variable clé. Après une période de moindre consommation liée au confinement, son évolution dépendra largement de l'état de confiance, du pouvoir d'achat (évolution des prix) et de l'ampleur de l'ajustement subi par la masse salariale (chômage partiel, suppression d'emplois, moins d'heures travaillées...) : des effets de rattrapage sont possibles dans certains secteurs, tout autant que des bouleversements plus profonds et durables dans ces mêmes secteurs et dans d'autres. Ces ajustements pourraient se traduire par une dégradation, plus ou moins marquée selon les secteurs, de la qualité du portefeuille de crédit des établissements bancaires. Enfin l'ampleur des éventuels ajustements de la commande publique et de la fiscalité dans le cadre du déséquilibre des finances publiques ainsi que le nombre d'annulations de projet d'investissement et de défaillances auront des effets inconnus à ce jour sur l'économie en 2020.

Un retour à la « normale » probablement progressif et différencié, voire différent

La Nouvelle-Calédonie semble, à ce stade, avoir contenu la crise sanitaire : le nombre de cas est limité (18) et aucun cas autochtone n'a été observé. L'arrivée tardive du virus a permis une anticipation et un confinement « strict » moins long que dans d'autres territoires. Les conséquences pour l'économie, bien que considérables, sont donc également à remettre en perspective par rapport aux risques qui étaient encourus tant au niveau humain qu'économiques, en cas de propagation de l'épidémie.

La mesure des effets directs sur le PIB de la période de confinement fait état de l'ampleur du choc. Elle n'est toutefois qu'une **première étape** dans l'évaluation globale de la crise, puisque la reprise dépendra largement des ajustements des agents économiques et des contraintes extérieures



Source : Cerom

et donc du temps qu'il faudra pour que les secteurs retrouvent tous un taux d'activité à 100 % (dans la mesure du possible). Un processus qui sera vraisemblablement progressif et différent entre les secteurs tournés sur le marché local, et ceux exposés directement ou indirectement à l'international. Ce processus fera l'objet d'une évaluation ultérieure.

En toile de fond, cette crise a vraisemblablement accéléré certaines évolutions, notamment en ce qui concerne la révolution numérique et l'organisation du travail, ce qui pourrait dans une certaine mesure être profitable à l'avenir. Les mesures de soutien devraient permettre d'atténuer l'impact mais pas une fragilisation des fondamentaux de l'économie, alors même que l'année 2020 s'annonçait déjà délicate dans le contexte de tenue du deuxième référendum d'autodétermination (en septembre) et de croissance ralentie depuis quelques années (avec l'essoufflement de certains moteurs traditionnels). A cela risque désormais de s'ajouter une contrainte supplémentaire importante sur les finances publiques, et plus particulièrement sur l'endettement.

MÉTHODOLOGIE

- Les résultats présents dans cette publication proviennent d'une approche « production » de l'économie : le produit intérieur brut (PIB) calédonien est estimé à partir de la somme des valeurs ajoutées des branches qui le composent, augmenté des impôts moins les subventions sur les produits ;
- Les 6 niveaux concernés sont détaillés en 52 branches pour lesquelles un taux d'activité sur le mois de confinement est estimé sur la base d'un système d'information alternatif : enquête IEOM auprès de chefs d'entreprises incluant des questions sur l'impact de la crise Covid 19, sollicitation de fédérations, d'entreprises permettent des éclairages sectoriels et complétées par des éclairages d'experts sectoriels ;
- Ces taux d'activités ainsi déterminés sont ensuite agrégés au niveau supérieur en utilisant le poids de leur valeur ajouté dans le PIB, permettant d'avoir les taux d'activité publiés ;
- Ces 6 taux principaux d'activités permettront ensuite le calcul de l'impact direct du mois de confinement sur le PIB, en dégageant un scénario haut, médian et bas.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DU COVID 19 EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Édition Avril 2020 - ISSN : 0758-0029

Directeur de la publication : O. Fagnot (Isee)

Responsable de la rédaction : M. Ardoino (Ieom)

Conception graphique : M. Guiseppi (Isee)

www.ieom.fr/nouvelle-caledonie - www.afd.fr/fr/page-region-pays/nouvelle-caledonie - www.cerom-outremer.fr/cerom - www.isee.nc

